

# Epuisement professionnel et vie privée

# 10

Certains ravages psychiques, qu'on appelle « *burn out* » ou « souffrance au travail » sont devenus une cause banale de demande d'entretiens psychothérapeutiques. Comment dépasser, dans le cadre de la cure, la fameuse question de savoir si les troubles relèvent de la situation de travail ou de la vie familiale, comme si, pour les formations inconscientes, ces domaines étaient disjoints ? Plus largement, comment prendre en compte l'activité subjective dans l'emploi des patient-e-s intriquée à leur activité domestique, familiale et... amoureuse.

Il est important de garder en tête la consubstantialité du travail domestique et du travail effectué dans l'emploi pour nous garder de conclusions psychologisantes trop hâtives quand nous écoutons nos patient-e-s. Une mère froide et/ou qui fait le ménage en horaires coupés seule dans des banques désertes ? Un père rigide et/ou « responsable sécurité » dans un site classé Seveso ? « Le travail n'est pas la famille », c'est évident, pourtant on a tous expérimenté que quand ça va mal à la maison, le travail peut apparaître comme un répit et que l'inverse est rarement vrai : quand ça va mal du côté de l'emploi, ça va mal aussi à la maison.

## Lise GAINARD

*Psychologue, psychanalyste, Tours, France*

*Elle a travaillé dans les cliniques psychiatriques de psychothérapie institutionnelle de La Chesnaie et de La Borde, puis en prison auprès de criminels sexuels, avant de se consacrer au travail de cures individuelles et de l'analyse de pratiques en établissements médico-sociaux. Titulaire d'une thèse de psychologie « Incidences de la psychodynamique du travail dans la pratique de la cure psychanalytique » au Conservatoire National des Arts et Métiers 2002.*

## Le séminaire aura lieu au CEF, Lausanne

Vendredi 8 avril 2022

9h-17h

Prix : 210 CHF, repas de midi compris  
(réduction de 50 % pour les collaborateurs  
du DP-CHUV, repas non compris)

(en cas de désistement  
se référer au point 1 de la page 35)